

VOTRE TOUR OPERATEUR DES ÎLES TURQUOISE

COMMUNIQUE - ANNULATION VOYAGES JUSQU'AU 30 AVRIL 21

Le 29/03/21

Chers clients, partenaires

L'industrie du tourisme fait face à une situation aussi difficile qu'unique. Devant cette crise sanitaire sans précédent, le gouvernement Français a décidé de nouvelles restrictions de voyage. **Depuis le 31 Janvier 2021**, tous les voyages en entrée ou sortie de notre territoire à destination ou provenance d'un pays extérieur à l'Union européenne sont interdits jusqu'à nouvel ordre, sauf motif impérieux (y compris les destinations Outre-mer).

Veillez donc prendre note de l'annulation de tous les dossiers en départ jusqu'au 30 Avril 2021.

Si vos clients voyagent pour une raison impérieuse valable, merci de nous confirmer le départ des clients dans les meilleurs délais afin de maintenir les réservations. L'organisateur Turquoise To ne pourra être tenu responsable d'un refus d'embarquement.

Turquoise TO préconise de reporter tous les dossiers en proposant des avoirs :

- Les clients sont en droit de les refuser, auquel cas le Code du tourisme s'applique.

Pour toutes vos demandes de report Turquoise To reste à votre disposition.

Merci de nous contacter par mail : contact@turquoise-to.fr

Nous vous remercions sincèrement pour votre compréhension et votre partenariat dans ces circonstances exceptionnelles.

Eric THOMAS
Directeur Général